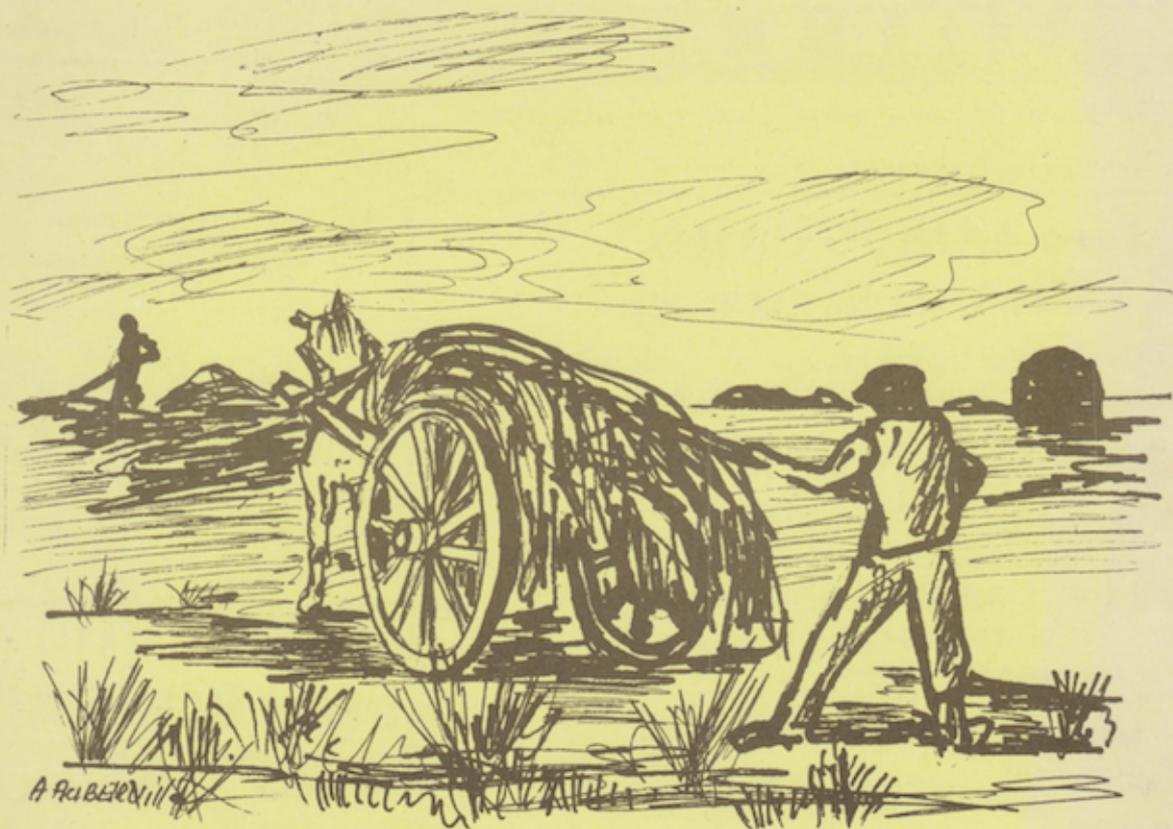
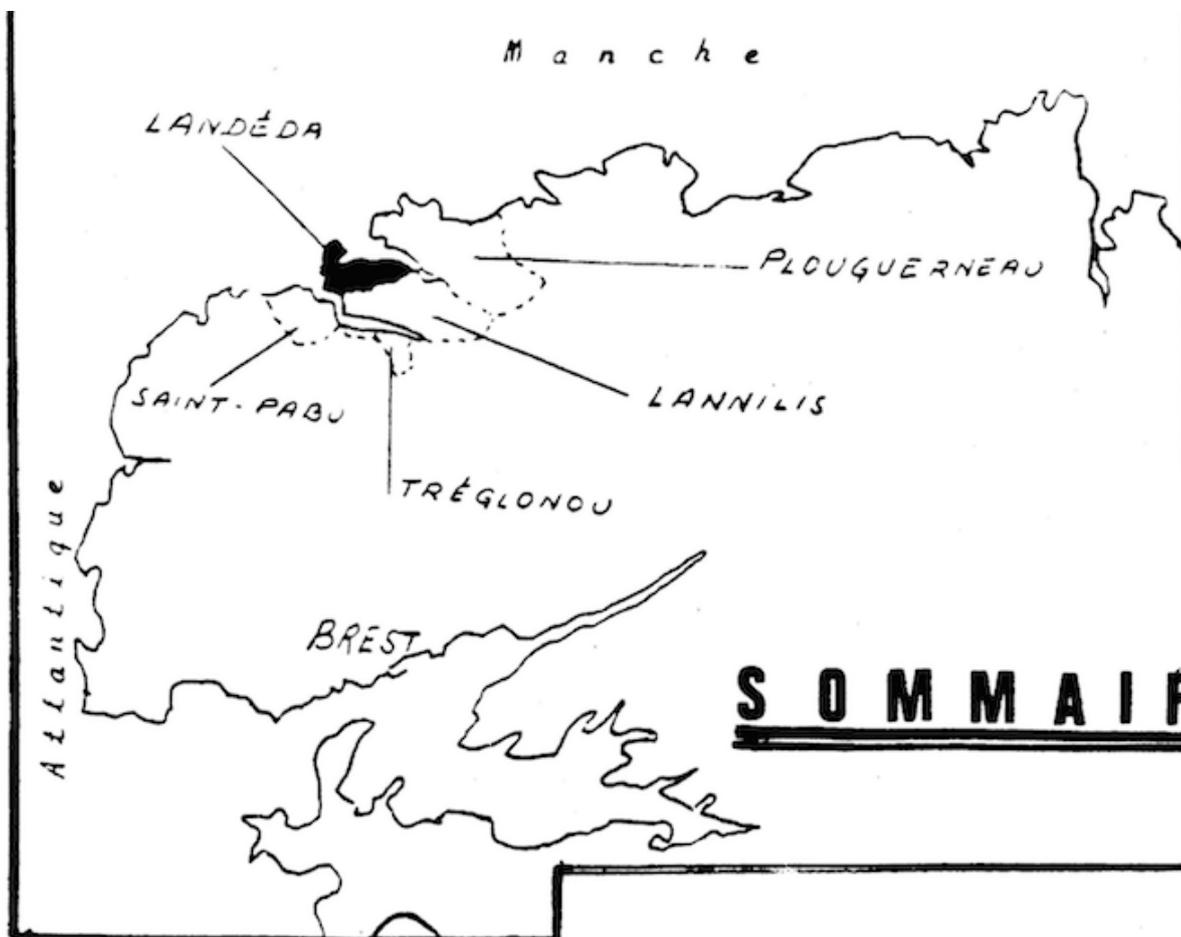


Les cahiers de Landeda



AMICALE CULTURELLE
DE LANDEDA

JUIN 1988
N° 18
15 francs



SOMMAIRE

les cahiers
de
landéda

-Sommaire	1
-Paul Desroche	2
-Un peu d'histoire	3
-Les cahiers de doléances.....	7
-M.R. Chevallier-Kervern.....	15
-Un 14 Juillet à Pen-Enez.....	20
-Landéda sous la monarchie de Juillet.....	23
-7 Août 1986.....	28
-Activités de l'Amicale.....	30
Publicité	2.31.32. couverture



No 18
JUIN 1988

PAUL DESROCHE

(5 OCTOBRE 1914 - 2 MARS 1988)



Nous venons de perdre un ami...

Paul DESROCHE avait été l'un des premiers à répondre "présent" lors de la création de l'Amicale Culturelle, car il était convaincu que c'était le moyen de rassembler les bonnes volontés autour de notre patrimoine commun et aussi parce qu'il y voyait la possibilité de rencontres entre personnes de sensibilité ou de philosophie différentes.

Il avait répondu "présent" pour la bibliothèque qu'il considérait comme un moyen de promouvoir la culture et aussi comme un centre de rapprochement et de contact.

Il avait répondu "présent" lors de la constitution du Comité de Jumelage car il y voyait l'occasion d'échanges fructueux et d'enrichissement culturel.

Sa collaboration aux "Cahiers de Landéda" était appréciée, tant ses textes traduisaient une grande sensibilité, un amour de son pays, de la nature et des gens. Homme de culture, d'ouverture, de tolérance, il savait écouter, conseiller, être efficace.

Puisse cet amical hommage témoigner pour ceux qui plus tard le liront qu'il y eut parmi nous un homme qui incarnait un idéal de fraternité et de respect d'autrui. Si nous avons perdu un ami, Landéda vient de perdre un sage qui aurait mérité d'être mieux connu.

J. MICHEL

UN PEU D'HISTOIRE

par un grand historien du pays.

Le patron de la paroisse de LANDEDA est bien Saint Gongat. Son nom se donne encore dans la Commune ; on y compte aujourd'hui (Février 1975), six Gongat, dont l'âge s'échelonne de 20 à 75 ans. L'Annuaire de la Marine de 1939 citait un Le Verge Gongat, Officier Principal des Equipages de la Flotte ; au premier conseil de la Commune en 1791, figure déjà un Gongat Bescond...

Le prénom est bien localisé ; on ne le trouve pas dans les registres de l'ancienne paroisse de Brouënnou, enclavée dans celle de LANDEDA. Cependant, en 1658, Treffgouescat, aujourd'hui Tréouergat, avait remis à LANDEDA, les reliques de St Gouescat (aujourd'hui écrit Guescat) qu'on identifiait à St Gongat. Ne serait-ce pas également le cas de St Guéganton ? Signalons, en passant, le village de Kergongant en LANDEDA, la commune de Guengat près de DOUARNENEZ...

L'essentiel demeure que, selon les registres de l'évêché de Léon, St Gongat était évêque. D'où, nul ne le sait. La tradition paroissiale veut que la statue mitrée et croisée figurant au choeur de l'église, côté Evangile, soit l'image de St Gongat ; mais jamais l'on a osé y faire figurer le nom.

Si maintenant l'on se réfère à l'Ordre de QUIMPER, le patron de LANDEDA se trouve être St Congard. C'est plus noble. Cela rime avec Bernard avec Abélard ; c'est surtout bien conforme à la tendance de l'Eglise Romaine du XVII^e siècle de refouler tous nos bons saints bretons, nombreux comme des korriganes sur la lande, et de remplacer les Querrien, les Ké, les Ronan par des étrangers nommés Chéron, Clet ou René. Seulement, il n'y a pas de St Congard...

.../...

On trouve bien un St Congar. Selon le dictionnaire d'hagiographie de Dom Baudot, ce saint "fils d'un empereur de Constantinople, vint en Occident et pratiqua la vie érémitique dans le Somerset et le Clamorgan. Il mourut à Jérusalem l'an 711 et son corps rapporté à Congresburry". Au vicaire plein d'humour qui avait appris par coeur ce texte pour pouvoir le donner à son Ordinaire en visite pastorale, Mgr Duparc répondit qu'enfin il trouvait dans son diocèse un Saint dont l'état-civil était bien à jour.

Mais ce fils d'Empereur, ce Porphyrogénète qui laisse la pourpre pour la bure, c'est quand même excessif pour patronner une petite paroisse de Bretagne...

Consultons maintenant le Dictionnaire des Saints de John Coulson : nous apprendrons que Saint Congar aurait été moine, aurait prêché et fondé des monastères. Il a donné son nom à de nombreuses églises en Cornouailles, au Pays de Galles, en Bretagne ; mais son souvenir a survécu surtout dans le Somerset, où il a donné son nom à la localité de Congresburry. La vie de St Congar fut écrite en 1100 ; sa fête se célèbre le 27 Novembre.

Ceci est plus modeste et nous convient mieux. Congar (sans le d de l'Ordo) sonne bien breton. Les gallois ont Llan-Cyngar et Plwf-Cygar à Anglesey ; nous, nous trouvons Coetcongar en Ploujean, Lancongar à Ploujean, des Lescongar, des Roscongar un peu partout... Nom de famille également : n'a-t'on pas pu lire ces jours derniers dans je ne sais quelle revue que le R.P. Congar donnait à son nom la signification "celui qui aime (Kar, muté en gar) les chiens (pluriel ancien Kon remplacé par chas) " en bref, le cynophile... Ce n'est guère l'avis d'un Père Jésuite non pas parce que le Père Congar est Dominicain, mais tout simplement parce que pour lui le mot Con-cuno - signifiant "élevé" "haut" est très fréquent dans les noms d'hommes en vieux breton, cunopennos, qui a la tête haute, cunomorus, conomorus, haut et grand ...

.../...

Mais ne nous laissons pas entraîner dans de telles querelles qui nous dépassent et revenons à notre saint. Après tout, on peut être à la fois évêque et fondateur de monastères ; tels les fondateurs des évêchés bretons. Ne soyons pas non plus trop difficiles sur les variations de la prononciation. Si l'on admet que Tinidor et Thénénan sont deux noms du même saint, nous, nous dirons que Congar devient Gongat à LANDEDA.

Le culte qui lui était rendu dans sa seule paroisse était discret, à une époque où l'on gardait encore le culte des saints ; on l'oubliait volontiers au profit de Notre Dame des Anges, importée du Couvents des Récollets de l'Aber-Wrac'h. Cependant, dans ma lointaine enfance, à la fin des "mois de Marie", le vieux bedeau savait respecter dans ses invocations l'ordre hiérarchique :

après "Sant Per, patroun an Iliz" (pour l'Eglise), venaient :

"Saint Paol, patroun an Eskopti" (pour le Diocèse, ce qui sentait terriblement la Petite Eglise anticoncordataire du Bas-Léon, et aussi pointe à l'égard du Recteur, un Plougastel, donc un Cornouaillais,

puis "Sant Gongat, patroun ar Barrez" (pour la Paroisse)

"Itroun Varia en Elez" (Notre Dame des Anges)

"Sant Gouesnou et Santez Marc'harit" (titulaires des chapelles secondaires).

Des trois fabriciens qui essayaient de se faufiler, pendant la grand'messe, dans la foule très serrée des paroissiens au coude à coude, le premier quêtait pour Sant Gongat. Il était très sévèrement concurrencé par le dernier, celui de l'Anaon (pour les Trépassés). Cependant les anciens pensaient que Sant Gongat devait être très riche, car on quêtait pour lui depuis des siècles sans jamais engager de dépenses à son compte. Il y avait aussi un farfelu qui, chaque fois qu'il revenait au pays, se montrait généreux pour son Saint. Il assurait qu'il serait toujours exaucé par l'intermédiaire de St Gongat, lequel, délaissé par ses paroissiens au profit des petites Saintes à la mode de l'époque, ne devait guère importuner, comme elles, Dieu le Père et obtenait toujours la faveur qu'il demandait quand, tout à fait par hasard, il s'en venait lui présenter une requête pour un des siens.

Et peut-être ces quelques lignes sont-elles un humble hommage de reconnaissance ?

Ronan LANGONGAT

LES CAHIERS DE DOLEANCES (1) EN 1789

En 1789, le Roi de France, Louis XVI, semblait toujours, à l'instar de ses prédécesseurs sur le trône, gouverner selon son "bon plaisir". Toutefois de nombreux obstacles venaient de plus en plus s'opposer à ce pouvoir absolu. En cette fin du XVIII^e siècle, les français aspiraient à plus de libertés et surtout à l'égalité de tous. Ils réclamaient, avant tout, l'abolition des privilèges, ces avantages dont bénéficiaient depuis des siècles les membres de la Noblesse et du Clergé car ces privilégiés, quoique étant les plus riches, n'apportaient qu'une bien faible contribution à l'approvisionnement du Trésor public.



4. La bête de somme

Gravure du début de 1789. Le paysan porte sur son dos le seigneur et le curé.

(1) Doléances : plaintes, réclamations

Debut de la

LETTRE DU ROI POUR LA CONVOCAATION DU TIERS ETAT (16 MARS 1789)
adressee a toutes les senéchaussées (la nôtre était celle de Lerneven)

De Par Le Roy

Notre aimé et féal, Nous avons besoin du concours de nos fidèles Sujets, pour Nous aider à surmonter toutes les difficultés où Nous nous trouvons, relativement à l'état de nos finances, et pour établir, suivant nos vœux, un ordre constant et inviolable dans toutes les parties du Gouvernement, qui intéressent le bonheur de nos Sujets et la prospérité de notre Royaume. Ces grands motifs nous ont déterminés à convoquer l'Assemblée des États de toutes les Provinces de notre obéissance, tant pour nous conseiller et nous assister dans toutes les choses qui seront mises sous ses yeux, que pour nous faire connaître les souhaits et les doléances de nos Peuples; de manière que, par une mutuelle confiance et par un amour réciproque entre le Souverain et ses Sujets, il soit apporté, le plus promptement possible, un remède efficace aux maux de l'État, et que les abus de tout genre soient réformés et prévus par de bons et solides moyens qui assurent la félicité publique, et qui nous rendent à nous particulièrement le calme et la tranquillité dont nous sommes privés depuis si longtemps.

A ces causes, Nous vous avertissons et signifions que notre volonté est de continuer à tenir les États libres et généraux de notre Royaume

au Lundi 27 Avril prochain, en notre ville de Versailles, où nous
attendons à voir que se trouvent aucuns des plus notables Personages
de chaque Province, Bailliage et Sénéchaussée: Et pour ce effet, nous
mandons, et très-expressément enjoignons qu'incontinent la Présente reçue, vous
agirez à convoquer et assembler dans notre ville de Lesneven — dans
le plus bref temps que faire se pourra, tous ceux du Tiers-Etat
de la Sénéchaussée de Lesneven pour conférer et pour communiquer
ensemble, tant des remontrances, plaintes et doléances, que des moeurs et
avies qu'ils auront à proposer en l'Assemblée générale de nosdits Etats;
à ce fait, être, choisir et nommer deux Députés de tous les
de la Sénéchaussée — sans plus de l'au Ordre,
tous Personages dignes de cette grande marque de confiance, par leur
intégrité et par le bon esprit dont ils seront animés; lesquelles convocations
et élections seront faites dans la forme prescrite pour tout le Royaume,
par le Règlement annexé aux présentes Lettres. Et seront lesdits Députés
munis d'instructions et pouvoirs généraux et suffisans, pour proposer, raouter,
avisés et consentir tout ce qui par concerner les besoins de l'Etat, la réforme
des abus, l'établissement d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de
l'Administration, la prospérité générale de notre Royaume, et le bien de tous et
de chacun de nos Sujets; les assurant que de notre part ils trouveront toute bonne
volonté et affection pour maintenir et faire exécuter tout ce qui aura été concerté
entre nous et lesdits Etats, soit relativement aux Impôts qu'ils auront consentis,
soit pour l'établissement d'une règle constante dans toutes les parties de
l'Administration et de l'ordre public, leur promettant de demander et d'écouter
favorablement leurs avis sur tout ce qui par intéresser le bien de nos

Or, en 1789, les caisses du royaume étaient vides, vides au point qu'en raison d'une banqueroute menaçante, Louis XVI se trouva contraint de réunir tous les représentants du peuple de France (les Députés) pour que soit résolu cet épineux problème financier.

Il prit donc la décision de convoquer à Versailles tous les représentants (Noblesse, Clergé, Tiers Etat) des provinces françaises. Les Nobles et le Haut Clergé, réunis à St Briec, refusèrent de désigner leurs représentants. Le Bas Clergé procéda à des élections dans tous les Evéchés sauf celui du Léon (évêque Mgr de la Marche) qui, finalement, ne se décida que le 3 Août à déléguer à Versailles ses deux représentants, Louis Alexandre Expilly, recteur de St Martin à Morlaix (futur évêque constitutionnel) et un religieux Dom Verger, prieur de l'Abbaye du Relecq.

Sans plus tarder, toutes les sénéchaussées et bailliages reçurent une circulaire (document ci-contre) ordonnant la préparation des Etats Généraux et la nomination des Députés.

Et aussitôt, Sénéchaux et Baillis d'en avertir les paroisses de leurs juridictions. Nous possédons la convocation destinée à la paroisse de Brouënnou, en date du 29 Mars 1789, enjoignant à " Prigent Ac'h, demeurant à Loc'hodan, paroisse de Brouënnou, gouverneur en charge de la dite paroisse, en paruant en sa personne au domicile du susdit ainsi qu'elle m'a dit être avec sommation de faire lire dimanche au Prône(1) de la grand'messe et à l'issue de l'église en l'assemblée de tous les habitants majeurs, français, contribuants aux impositions domiciliés, les dits lettres, règlements et ordonnances, de convoquer une assemblée générale des mêmes pour recevoir les doléances d'un chacun, les rédiger, nommer deux députés pour porter les dits Cahiers de doléances à Lesneven, en l'assemblée du 1er Avril qui sera présidée par Monsieur Cosson de Kervodiés, Sénéchal, de donner aux députés le pouvoir de s'assemblée le 1er Avril, en l'auditoire de Lesneven pour réduire les Cahiers des dites Doléances en un seul, de permettre aux dits députés de comparaître à l'Assemblée du 7 Avril, pour donner aux Députés pour les Etats Généraux tous pouvoirs suffisants.....".

Les lettres, règlements et ordonnances furent effectivement affichés à la porte de l'église à l'usage de ceux qui chez nous, sans doute rares à l'époque, pouvaient déchiffrer un texte écrit.

A titre d'exemple, nous vous communiquons un résumé du cahier de Doléances provenant d'une commune voisine de la nôtre "Kernilis-Lanarvily".

(1) Prône : communication faite aux paroissiens, le dimanche après la messe des décisions ou avis les intéressant. C'est l'équivalent oral de notre B.I.M.

Nos voisins réclament que, désormais, les impôts et impositions tant royales que provinciales seront "payés , sans exception, par tous les Ordres de l'Etat, sans distinction d'état, de qualité, d'office, employ, ministère ou autre équivalent, que chacun paiera et contribuera aux impôts et équivalents selon ses facultés et proportionnellement à son aisance et que tout privilège relatif aux impositions de quelque genre que ce soit doit être abrogé et annulé, qu'il n'en puisse être accordé dans la suite et que ce que paieront désormais les cy-devants privilégiés sera en moins imposé pour le Tiers Etat, seul contribuable payant les droits impôts devoirs et impositions, corvée jusqu'à présent".

Et Landéda dans tout cela ?

Disons qu'hélas dans toute la sénéchaussée de Lesneven, notre commune fut la seule à refuser d'émettre ses doléances et à désigner ses représentants (voir document que nous reproduisons ci-dessous :

Assemblés dans la sacristie, lieu ordinaire des délibérations en vertu d'avertissement prônai, nous, soussignés Français, majeurs compris dans les impositions (1) et domiciliés, pour obéir aux ordres du Roy portés par des lettres du 16 Mars des règlements du même jour et du 24 Janvier dernier et l'Ordonnance du Sieur Cosson de Kervodiès, Sénéchal de la juridiction royale de Lesneven, le 27 mars qui ont été publiés et affichés conformément aux dits règlements, avons déclaré n'avoir aucune plainte, doléance et remontrance à faire, que nous ne trouvons aucun déporté acceptant parmi nous et que notre ignorance et notre pauvreté nous rendent incapables de prendre aucune part au Etats Généraux et avons signé.

H. BELLOUR. François SALIOU à Keradanet, Y. TANGUY, M. BRETON, Jean LE GOFF, Y. FELEP, François LE DILIEN, R. KERSEBET, G. TANGUY, J. BARS

Donc, ce jour là, nos deux représentants auraient dû se rendre à Lesneven, à cheval ou en carriole par des chemins en fort mauvais état il y a deux siècles.

Ils auraient quitté Landéda à l'aube , emprunté le chemin qui joint Streat Glaz à Lannilis, par les Fosses et le Lia, passé Lannilis puis Kernilis en saluant au passage le vieux château de Carman, reconnu de loin la basilique du Folgoet et retrouvé enfin, dans l'Auditoire de Lesneven leurs homologues des autres paroisses.

G. MENUT.

Vous trouverez ci -après , le fac similé d'une page du cahier de Plouneour Menez dont l'écriture nous a paru la plus facilement lisible.

(1) Notez que seuls les citoyens imposés, donc les plus aisés, ont droit au vote.

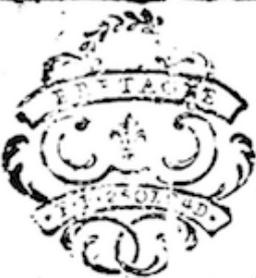
Du dimanche 29. mars. 1789. assemblés, dans
 la sacristie lieu ordinaire de délibérations de
 général de Landéda les Vertu d'avertissement prout, nous
 soupçonnés français majeurs, Compris dans les
 impositions & domiciliés, pour obéir aux ordres du
 Roi portés par les lettres du 18. mars, des Règlements du
 même jour, & du 24. janvier dernier & l'ordonnance
 de M^{rs} Lefond. Perrodié Sénéchal de la Jurisdiction
 Royale de Leon, & des autres du 27. mars qui ont
 été publiés & affichés conformément aux dits
 Règlements avons déclaré n'avoir aucune plainte,
 doléance, ni remontrance à faire, que nous ne
 trouvons aucun député acceptant parmi nous,
 & que notre ignorance & notre pauvreté nous
 rendent incapables de prendre aucun part
 à la députation aux états généraux & avons
 signé H. Bellour François Salieu a Kéranet
 Y. Tanguy M. Breton Jean de Goff J. Felep
 F. Ledem B. H. Sebec Y. Tanguis J. Pars



Plounéour ménez

artie
charge

Extrait des registres de la paroisse de plounéour
menez évêché de Léon, basse Bretagne: folio 61, 62, 63,
64, 65,



Du dix-neuf février mil sept cent quatre-vingt-neuf le
corp-politique et général de la paroisse de plounéour-menez
assemblés dans la sacristie; lieu ordinaire des délibérations en
exécution d'avertissements pronel fait dimanche 9.^e et 15.^e de ce
mois pour déliberer extraordinairement sur ce que le syndic de
la paroisse a remontré lequel à dit.

Messieurs

L'on m'a fait parvenir les délibérations et mémoires cy jointes
pour vous instruire que les soins paternels de notre judicieux
monarque sont de rendre son peuple heureux en le tirant de
l'oppression ou il étoit enchainé par des abus antiques et exorbitans
derivans des siècles d'injustice et d'ignorance.

Un nouvel astre paroit à nos yeux un Louis faire assis sur le
trône pour l'affermir à jamais par la justice qui en est la base
par l'amour de son peuple qui le nomme à justice titre le
bienfaisant et par une guerre généreuse qu'il a déclaré à l'abus

Après lecture faite attentivement par le syndic des dites piéces
qui sont trois cahiers de délibérations de morlaix du 13, 26.^e
novembre 1788, et un cahier de charges arrêté par Messieurs
les députés du tiers à renner le 27.^e décembre ^{dernier} et un cahier de
délibération des dix paroisses de renner du 19.^e janvier 1789.

L'Assemblée a prén un tenu suffisant pour opiner, à déclaré
adhérer aux demandes du tiers consignée dans les dites piéces,
et les approuver dans tout leur contenu et que les dites

pieces resteront déposées dans les archives de la paroisse —
pour y recourir au besoin et y ajouter demandes.

g. 1.^o la liberté d'aller mouler son blé au moulin ou l'on —
jugeroit à propos. car en effet qu'y a-t'il de plus juste et
de plus chéri aux Français que la liberté? quoi de plus
odieux et de plus injuste que de se voir assujéti à un
meunier incapable et qui au lieu d'une seigneurie à lui —
accordée par la coutume en Bretagne, nous enlève une
huitième et quelque fois même le quart ou le tiers encore
mal moulu? ajoutez y les procès fréquents entre les
meuniers souvent insolubles et les vassaux dont ces derniers
en sont presque toujours la victime.

la capitation, fouages, vingtièmes et les corvées aux grands
chemins sont moins nuisibles et causent moins de préjudice
au public que cette sorte de servitude.

68. 2.^o que chaque colon puisse dorénavant disposer de
ses plants et arbres qu'il nourrit dans sa tenue.
n'est-il pas juste d'accorder à l'homme le fruit de ses soins
et de ses travaux? paroit-il équitable que le domanier
élève des plants et arbres dans ses droits et que le
seigneur seigneur s'en approprie sans en avoir eu nul soin?
De cette injustice il arrive que les campagnes sont devenues
si dénuées d'arbres, qu'à peine le laboureur trouve-t-il
de quoi faire ses charrettes et autres outils nécessaires
à l'agriculture, et de quoi tenir ses édifices en état.

LES CAHIERS DE DOLÉANCES DE LA SÉNÉCHAUSSÉE DE LESNEVEN (1789)



M.R. CHEVALLIER-KERVERN ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES



- 1902 4 janvier, naissance à Landerneau (Finistère) où son père était notaire, 35 rue de la Fontaine Blanche.
- 1904 Quitte la Bretagne pour Paris lorsque son père entre au Crédit Foncier. Ce père était lui-même très attiré par le dessin et la peinture ; il aurait désiré être artiste-peintre et suivit à Paris les cours du soir dans une Académie du boulevard Raspail.
- 1904-14 Enfance à Paris puis à Amiens (Somme) ; vacances d'été chez sa grand-mère Joncqueur, à Landéda.
- 1914-15 Mobilisation du père ; invasion du nord de la France. Se réfugie à Landéda ; passe un an à l'école libre des filles. Prend à ce moment un indélébile contact avec les attitudes et les façons de vivre paysannes.
- 1917 Séjour à Cahors (Lot) lorsque son père, rentré de la campagne de Serbie, est nommé gestionnaire de l'hôpital. Le père rapporte de la guerre d'abondants carnets de croquis notés au hasard des campagnes (Belgique, Serbie, Salonique).
- 1919 Retour à Amiens où son père est directeur du Crédit Foncier. Classe spéciale de dessin au Lycée — pour préparer le concours de l'École des Arts Décoratifs — et l'École des Beaux-Arts où elle suit les cours de Gustave Riquet qui avait été l'élève de Carolus-Duran.
Échec au baccalauréat, à Cahors puis à Amiens en raison de huit changements d'établissements au cours de la scolarité.
- 1921 Contre la volonté familiale, se présente au concours de l'École des Arts Décoratifs de Paris grâce au soutien et à la persuasion de son professeur, Madame Leclercq-Rouhier.
- 1921-24 Paris. Cours de l'École des Arts Décoratifs — dont ceux d'histoire de l'art de Léon Désert — et, parallèlement, cours d'illustration à l'Académie Julian — où elle est l'élève de Maurice Lalau —, à la Grande Chaumière et à l'Académie Colarossi. Suit les cours d'illustration de Bernard Naudin et les cours d'affiche. A l'École des Beaux-Arts, cours d'anatomie de Richet et d'histoire de l'art d'Hourticq. Cours d'affiche, rue de Fleurus, à l'école privée « Art et Publicité » créée par Alfred Bruneau. Y suit les cours de René-Henri Munch.
Soit, au total, des études très denses qui, jointes à des visites suivies de galeries, forment la base d'une vaste culture.
- 1925 Première exposition à Amiens.
- 1926 19 juillet ; mariage avec Fernand-P. Chevallier, étudiant en architecture. Dessins, concours d'affiches, projets de publicité en collaboration avec son mari. Vacances en Bretagne. Elle manifeste un intérêt profond pour les coutumes bretonnes et les mœurs léonardes (costumes, pardons) et commence une série d'œuvres gravées.
- 1926-28 Rencontre à plusieurs reprises Charles Chassé, à Neuilly. Prépare une gravure sur bois pour une plaquette — demeurée inédite — consacrée à Anatole Le Braz.
- 1927 Recherches en linogravure sur des thèmes bretons.
- 1929 Début des séries de gravures sur bois ou linoléum, coloriées à la gouache. Présente une série intitulée « Le Folgoat » au Salon des Artistes Français ; mention honorable en gravure, grâce au soutien de Léandre.
Entre en rapport avec André Chevrillon venu à Amiens pour une conférence à l'occasion de l'exposition des Bretons de Picardie. L'écrivain manifeste le plus vif intérêt pour les gravures du Folgoat.
- 1931 Envoie la suite « Plougastel » au Salon des Artistes Français, avec un texte d'André Chevrillon.
- 1932-34 Effectue des recherches, précieuses et documentées, sur la poterie traditionnelle qui s'éteignait à Lannilis et à Plouvien ; travaille avec Gouez, l'un des derniers potiers installé à Prat-Torchen en Lannilis ; enquête auprès de François Cueff, de Prat-Torchen et d'Augustine Guiziou, de Kerizaouen et recueille une intéressante collection d'outils et de poteries diverses.
- 1933 Sociétaire des Artistes Français ; membre des Amis des Arts de la Somme.
- 1934 Envoie la suite « Plouguerneau » au Salon des Artistes Français.
- 1935 Fait la connaissance à Paris, lors d'une exposition d'artistes bretons au « Bûcheron », de Madame Paul Sérusier avec qui elle se lie d'amitié. Lui rend de nombreuses visites à l'atelier de la rue Falguière où elles examinent ensemble les toiles du maître nabi.

- Publie un article très complet « Les poteries de Lanveur à Lannilis (Finistère) » dans le bulletin de la Société Archéologique du Finistère, tome LXII, Quimper 1935 - p. 114 à 137 ; 1 carte, 12 illustrations.
- 1936 Envoie « 8 septembre au Folgoat, le baiser à la Vierge » au Salon des Artistes Français. Venue à Brest où F.-P. Chevallier s'installe comme architecte-adjoint, puis en chef de la Ville. Habite Place du Génie, près du Château. S'intègre au milieu artistique brestois très vivant à cette époque et cristallise autour d'elle une partie des activités plastiques. Se lie d'amitié avec Gaston Chabal, architecte des Monuments Historiques et président des Amis des Arts ; Jean Lachaud, conservateur du musée ; Émile Compard et le jeune peintre Jean Deyrolle. Rencontre les peintres brestois Charles Lautrou et Jo Tanguy. Reçoit souvent Charles Estienne qui était répétiteur puis professeur adjoint d'histoire au lycée.
Il est intéressant de souligner au passage que c'est chez M.-R. Chevallier-Kervern que Charles Estienne a commencé à parler peinture, à lire des ouvrages sur l'Impressionnisme et, de proche en proche, à se préoccuper des problèmes d'expression plastique.
Retrouve Madame Sérusier qui venait de Châteauneuf-du-Faou rendre visite à Madame Saluden. Celle-ci présentait, dans sa galerie de Brest, les œuvres de Paul Sérusier.
- 1937 Envoie « Saint Jaoua » au Salon des Artistes Français. Abandon de cette technique de gravure pour plusieurs raisons dont la principale tient sans doute à l'accroissement des formats qui apparut, à ses yeux, signe de décadence.
Premières peintures à l'huile, après l'abandon de la gravure. Aborde seule cette technique nouvelle qu'elle n'avait pas approfondie au cours des études. Série de portraits de ses parents et de ses deux filles (l'une des premières toiles est le portrait de son oncle Bellec, n° 2).
- 1938 Participe à des expositions à Brest, Quimper et à Paris, Galerie Pelletan-Helleu.
Prépare la venue à Brest du poète Max Jacob, ami personnel de Jean Lachaud. Au sein de la Société des Amis des Arts, organise des conférences et des expositions accrochées au musée ou à la Galerie Saluden et présentant des œuvres de Paul Sérusier, Maurice Denis... La manifestation la plus importante réunissait un groupe de toiles impressionnistes de Monet, Sisley, Pissaro, etc. choisies par les écrivains d'art Raymond Cogniat et Waldemar George. M.-R. Chevallier-Kervern assure la présentation de ces diverses expositions.
- 1941 Bombardements sur Brest ; se réfugie à Kervenny en Landéda — où elle réalise en atelier une importante série de peintures à l'huile sur papier (portraits et natures mortes.)
- 1942 ou 43. Lors d'un bombardement de Nantes, la Galerie Mignon-Massart est détruite. Ainsi disparaissent les toiles (1937-41) de M.-R. Chevallier-Kervern qui y étaient exposées.
- 1943 Rend visite à Madame Saluden, à Odile et Charles Estienne qui s'étaient réfugiés à Quimper. Pendant ce séjour, Charles Estienne la conduit chez un de ses amis, antiquaire averti, établi sur le quai. Dans son arrière-boutique, elle reçoit la révélation des premiers Bazaine.
- 1945 Retour à Brest. Un petit groupe se forme pour tenter de ranimer la vie culturelle dans la ville anéantie. M.-R. Chevallier-Kervern y retrouve le Dr Bellec, Jo Tanguy, M. et Mme Robert Gravot, M. et Mme Bluteau. Tous se réunissent à l'occasion chez les Chevallier, 3 rue Bugeaud.
- 1947 Exposition particulière à la Galerie Saluden, dans une baraque de la Cité Commerciale.
- 1948 Novembre : voyage touristique sur la Côte d'Azur, notamment à Saint-Raphaël (12, 13, 22), Cannes (16), Menton (23) puis en Provence, Aix (26, 27) et Arles (30). En rapporte une série d'aquarelles dont l'une figure l'entrée du Jas de Bouffan (27 nov.).
début des carnets de notes de voyage qui réunissent les impressions nées des faits de la route, des croquis au lavis et des études aquarellées. C'est la fixation instantanée de l'émotion, préalable nécessaire à un travail postérieur en atelier.
- 1949 Avril : s'installe 3 rue Victor-Hugo ; dispose pendant quelques années d'un atelier rue Jean-Jaurès grâce à la bienveillance du Dr et de Mme Bideau.
Juin : aquarelles saisies sur le vif dans la ville renaissante. ex. : « Pont de l'Harteloire en construction » ; « Navire sous la Grande Grue », ou bien encore « Travaux sur un immeuble de la rue Jean-Jaurès » (25 juin). A la même époque et d'une manière quasi-identique, Pierre Péron fixait les mêmes aspects de la reconstruction de Brest.
Août : aquarelles rapides de clochers léonards ; preuve indiscutable d'une constance d'intérêt pour les paysages et l'art breton.
Septembre : voyage au Pays-Basque, de Biarritz (9) à Mauléon (17).
- 1950 Exposition particulière à la Galerie Raub.
Septembre : voyage à Jersey, au départ de Saint-Malo (2 au 6).
En rapporte quelques aquarelles.

- 1951 Nommée professeur à l'École des Beaux-Arts de Brest à la demande de M. Chupin, maire de Brest, pendant la maladie de Jean Lachaud. Y assure les cours de dessin et de peinture pour adultes.
- 1952 A la suite de la nomination de F.P. Chevallier comme directeur de l'École des Beaux-Arts, assure le cours de dessin pour enfants et adolescents.
Mai-août : série d'aquarelles sur les paysages léonards, de Brignogan à l'Aber-Ildut.
Août : voyage circulaire au centre de la France : Poitou, Périgord, Cahors, Auvergne, Berry, Maine. Visite attentivement les principaux monuments ; note par la phrase et le croquis les paysages, l'architecture et la statuaire.
- 1953 Créée à l'École des Beaux-Arts un cours d'histoire de l'art qui est ensuite repris par Monsieur Watelet, bibliothécaire.
15 février : dessine au Château de Kerjean, les statues de Coustou et de Coysevox, notamment la Cérés dont la tête est reprise dans la dernière des trois illustrations de la plaquette de poésie « Souvenirs de Brest » que Jeanne Bluteau fait paraître aux Éditions Pierre Seghers, dans la collection « Poésie 53 ».
Avril-août : série d'aquarelles sur les villages bretons, de Camaret à Loguivy.
- 1953-54 Éclatement progressif de la figuration. Sent en elle un irrépressible besoin de liberté accrue dans le geste créateur et, pour y parvenir, se livre à de nombreux essais de libération de la forme. C'est véritablement une lutte contre les limites traditionnelles de l'objet. Sont particulièrement représentatives de cette tension des toiles comme « Le pique-nique » (23) ou « La rue » (26).
- 1954 Avril : voyage en Italie, Florence, Assise, Pérouse, San Geminiano... Retour par Vezelay. Fixe par le trait ses impressions plastiques sur un carnet.
Avril : exposition particulière à la Galerie Saluden, l'une des premières manifestations de la galerie réinstallée rue Traverse.
Été : série d'aquarelles et de dessins sur les paysages et les villages bretons, de l'Île de Sein (4 juillet) au Mont Saint-Michel (31 août).
- 1955 Avril : voyage à travers la France jusqu'au Pays Catalan.
Premières toiles non figuratives, nées de fugitives impressions de voyage (n° 34).
- 1956 Mars : participe à une exposition de groupe à la Galerie Creuze, Paris grâce à l'aide de Madame Estachy-Chupin.
23 mars-9 avril : voyage circulaire en France ; Languedoc, Provence (Arles, Aix, Marseille) ; Alpes (Grenoble, Genève) ; Jura.
Été : notations bretonnes à l'Île de Sein (15 juillet) et à Ouessant (30 septembre).
- 1957 Avril : voyage en Espagne (Burgos, Salamanque, Séville, Cordoue, Tolède, Avila) et au Portugal (Coimbra, Nazaré, Lisbonne, Alentejo). Très fortes impressions devant les paysages de Tolède et devant les œuvres du Gréco.
Au retour, quelques peintures sur ces thèmes (n° 42, 43) et première étoffe cousue (61). Cette dernière technique marque l'utilisation directe de fragments découpés ou déchirés dont la surface uniformément teintée est à l'opposé du morcellement de la touche appliquée au pinceau. C'est le début d'une fructueuse série de vingt pièces environ échelonnées de 1958 à 1969.
Juillet : envoie la toile « Canicule » (n° 35) au XII^e Salon des Réalités Nouvelles, Paris, grâce à l'appui de Jean Deyrolle. Cat. n° 52.
- 1958 Mars-avril : voyage dans la France du Nord (Rouen, Le Havre, Amiens), et de l'Est (Verdun, Strasbourg, Dijon). Visite approfondie des principaux monuments, des musées, des villes ; notations multiples sur le carnet de route.
Septembre : voyage en Italie, Rome et Ostie.
- 1960 Août-septembre : voyage à travers la France (Auvergne, Alpes), puis en Italie : Turin, Milan, Venise (25-29 août), Padoue, Ravenne, Assise, Rome (2-6 septembre), Tarquinia, Cerveteri, Sienne, Florence, Bologne, Parme...
- 1961 Août-septembre : voyage en Allemagne du Sud : Stuggart, Rothenburg, Nuremberg, Augsburg, Munich, Oberammergau, Fussen, puis en Autriche et en Italie : Bolzano, Trente, Mantoue, Florence, Rome (11-14 septembre). Reçoit, en Allemagne de fortes impressions de la rigueur puissante des villes reconstruites.
De retour à Brest, éprouve un besoin d'exprimer cette force par le papier coloré, d'abord découpé puis déchiré. Début d'une nouvelle technique en fin 1961-début 1962.
Octobre : exposition particulière à la Galerie Saluden, Brest, (huiles et dessins).
Novembre : exposition particulière à la Galerie Saluden, Quimper.
Décembre : reçoit la visite d'un peintre et journaliste nantais, A. Lenormand (Len), membre du Groupe Nantais des Amis de l'Art. Il l'encourage fortement, fait paraître dans le quotidien « Ouest-France » un article fouillé très élogieux et la fait inviter dans des expositions de groupe à Nantes.
- 1962 Mars : exposition particulière à la Galerie Arlette Chabaud, Paris à la suite de la rencontre de cette directrice lors de l'exposition J.-J. Morvan à la Mairie de Morlaix. Cruel échec de cette présentation parisienne en raison de la vaine obstination de l'artiste à vouloir négliger les appuis d'amis, peintres ou critiques parisiens et bretons. Abandonne le poste de professeur à l'École des Beaux-Arts lors du transfert de cette école dans ses locaux actuels.

- Novembre : participe à l'exposition « Rencontre de Nantes » au Musée des Beaux-Arts.
- 1963 **Voyage à Rome.**
 Décembre : commence l'abondante série de croquis de jeunes enfants prenant ses petits-enfants pour modèles. Ex. : Florence, de décembre 63 à février 1964.
- 1964 Suite des étoffes cousues et des papiers déchirés puis collés. Intérêt suivi pour la valeur plastique d'une tache ou d'une coulure dues pour une grande part au hasard. Octobre : participe à l'exposition « Rencontre de Nantes » au Musée des Beaux-Arts. Cat. n° 48 et 49.
- 1965 **Septembre : voyage à Londres. Exécute sur le motif une série d'aquarelles des ponts sur la Tamise.** Réalise sur ces impressions une petite série de peintures à l'huile sur toile (n° 58 à 60).
- 1966 **Avril : voyage en Normandie (Cotentin).** En rapporte quelques croquis. Printemps-été : aquarelles des paysages de l'Aber-Wrach fidèlement notés sur le motif. Octobre : participe à l'exposition « Rencontre de Nantes » au Musée des Beaux-Arts. Cat. n° 34.
- 1967 Abandon de la peinture à l'huile sur toile après la série sur Londres.
- 1968 **Février : participe par des encres de couleur à l'exposition de groupe « Petits formats » à la Galerie Saluden, Brest.**
Mars : deuxième voyage à Londres. Visite de la Tate Gallery ; découverte de Bacon. Réalise à la suite de grands assemblages de papier.
 Printemps : suite des notations de paysages bretons ; ex. Le Conquet (12 mai).
- 1969 Participe par deux œuvres à l'exposition de groupe « Art et Université » réunissant dix peintres brestois à la Faculté des Lettres de Brest, sur l'initiative de Jean Gaultier. Suite des séries de papiers déchirés puis collés et d'étoffes cousues.
Septembre : lorsque son mari quitte la direction de l'École des Beaux-Arts de Brest pour la retraite, quitte définitivement Brest et s'installe de manière permanente à l'Aber-Wrach.

ŒUVRES DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES

LAVAL, Musée La Perrine

« Bouquet de fleurs » (huile sur toile) ; acquisition février 1939, grâce à l'appui d'A. Bruneau.

BREST, Musée Municipal

« Nature morte à la bouteille » (huile sur carton) ; acquisition juillet 1938.

« Recouvrance » (huile sur toile) ; acquisition avril 1958.

« Nature morte » (dessin au fusain sur papier) ; acquisition avril 1958.

EXPOSITIONS

EXPOSITIONS PARTICULIÈRES

1925 AMIENS, Salle des Rosati Picards.

1933 AMIENS, Salle des Rosati Picards ; 15-25 octobre 1933. 33 gravures sur bois, 9 huiles, 49 aquarelles et croquis, 2 terres cuites. Cat. 12 pages ; p. 3 à 6, préface d'Alain Dubois.

1937 BREST, Galerie Saluden, 14 rue Traverse ; 23 avril-8 mai 1937.

1939 BREST, Galerie Saluden ; 20 janvier-5 février 1939. Peintures.

1947 BREST, Galerie Saluden, Allée des Ajoncs ; 7-21 mai 1947. 31 œuvres. Cat. 4 p. ; 1 bois gravé.

1950 BREST, Galerie Raub, 3 rue V.-Hugo ; 16 décembre 1950 - 2 janvier 1951.

1954 BREST, Galerie Saluden, 26 rue Traverse ; 28 avril-13 mai 1954.

1958 BREST, Galerie Saluden ; 4-18 mars 1958. Peintures et dessins (1954-1957).

1961 BREST, Galerie Saluden ; 17 octobre-1^{er} novembre 1961. Peintures et dessins (1958-1961).

QUIMPER, Galerie Saluden ; novembre 1961. Peintures et dessins (1958-1961)

1962 PARIS-6^e, Galerie Arlette Chabaud ; 20 mars-5 avril 1962. Peintures et dessins récents (16 huiles, 8 gouaches). Cat., 8 p. ; p. 4 à 6, préface de David Ojalvo ; 1 photo, p. 3.

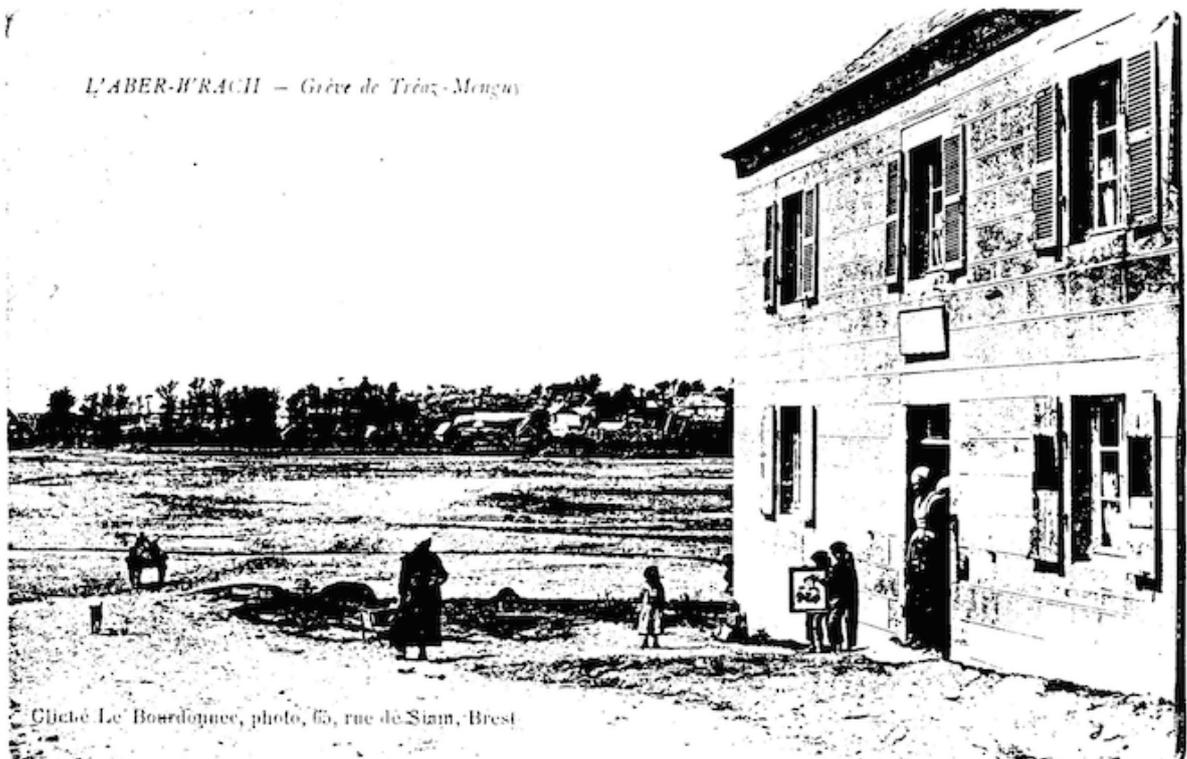
"Le 14 JUILLET" !. Expression magique qui n'évoquait guère dans nos esprits d'enfants l'anniversaire de la prise de la Bastille, ni même la Fête Nationale. Pour nous, le 14 Juillet, c'était cette merveilleuse journée passée aux Dunes avec les voisins et les amis du bourg dont le nombre augmentait d'année en année.

Dès le matin, on s'affairait aux préparatifs. Maman remplissait un sac de victuailles où s'entassaient jambon, oeufs durs, tomates avec une petite bouteille de vinaigrette, un "far" froid, cuit la veille, des fruits, une bouteille de vin, deux ou trois de "piquette" le désaltérant idéal des journées chaudes, à base de bière et de levure. Nous arrimions sur le "chariot" sacs et paniers, le tout surmonté d'un sac de "ripes" copeaux de bois fournis par l'atelier de mon père et qui devaient servir à faire cuire les "brennicks", la dégustation de ces mollusques étant le clou du repas ! Mais n'anticipons pas.

De Mesglaz à Pen-Enez, en passant par l'Armorique, la route est longue, au moins trois bons kilomètres. Mes frères et moi, nous nous relayions pour traîner le chariot, petit véhicule imaginé par mon père: quatre roues de bois plein cerclées de fer, supportant un plancher muni d'un siège un peu surélevé et dont le rôle était surtout de nous faire dévaler les pentes herbues des dunes tout au long des journées que nous passions à la mer.

La descente de Croaz-Huella nous amenait à Poulcansot où une étape s'imposait chez parrain, Job ar C'Hot, batelier de son état et qui construisait et réparait les embarcations voguant sur l'anse de l'Aber-Wrac'h et au-delà.

Tante Marie, qui tenait un café, nous offrait à boire, de la limonade blanche teintée de grenadine, ou à défaut, de vin rouge: on ne connaissait pas encore les jus de fruits variés, si courants aujourd'hui.



Et nous repartions, traversant la grève recouverte d'une légère couche de vase à peine durcie si la mer était basse, mais contournant l'anse par des sentiers et des cours de fermes si elle était "attachée" ("Stag ar mor"), c'est-à-dire si, à marée haute, elle remplissait l'espace délimité par la digue actuelle. Cette éventualité allongeait d'ailleurs assez considérablement le trajet et nous n'aimions pas savoir la mer "attachée"! Les Armoriciens, toujours pris par quelque travail, semblaient envier les "bourgeois" que nous étions, assez heureux de pouvoir nous offrir une journée de détente.

Vers 10 heures, nous arrivions enfin au terme de nos pérégrinations: Pen Enez, la tête de l'île. Nous y avons notre coin. A cette époque, les plages n'étaient pas encore envahies par tous les promeneurs et touristes que l'arrondissement déverse en été de Toul An Dour à Fort-Cézon.

Le chariot était vite libéré de son chargement car, pour nous, son utilité était autre. Papa, muni d'un panier d'osier et d'un couteau à forte lame s'en allait détacher des brennicks sur les rochers bordant la dune et découverts à marée basse. Nous, nous montions en hissant le chariot jusqu'au sommet d'un vallonement et, à tour de rôle -non sans disputes préalables!- nous descendions à toute allure, nous cramponnant aux ficelles servant de guides. L'herbe épaisse nous freinait à l'arrivée et le jeu reprenait tandis que ceux qui attendaient leur tour trépignaient sur la butte.

Quand mon père estimait avoir ramassé assez de brennicks, il revenait vers le rivage avec son panier recouvert de goémon pour conserver la fraîcheur. Un grand rocher plat, toujours le même, servait pour la cuisson. On le débarrassait de son sable en le frottant à l'aide d'une poignée de copeaux et on disposait les brennicks les uns à côté des autres. Ceux de taille moyenne étaient les plus appréciés. Quand la pierre était complètement recouverte de mollusques momentanément à nouveau fixés par leur sole sur leur élément naturel, les "ripes" étaient étalées sur toute la surface du rocher, sur une épaisseur de 15 à 20 centimètres et le tout s'enflammait en un brasier. Mon père surveillait l'opération. Les dernières cendres rougeoyantes s'éteignaient. "C'est cuit!". Et chacun de souffler sur les cendres noires pour dégager les coquilles. Personne ne renâclait devant le festin ! Une tartine de pain beurre d'une main, de l'autre on soulevait délicatement les coquilles une à une et on gobait la chair du mollusque cuit à point, délicieuse. Les grandes personnes se régalaient encore davantage car leur hors-d'oeuvre était agrémenté d'un verre de vin, auquel, nous les enfants, nous n'avions pas droit. Seuls ceux qui ont ainsi mangé des brennicks cuits aux copeaux -ou à la fougère sèche- sur un rocher, ont pu apprécier la qualité de ce fruit de mer considéré par ailleurs comme assez quelconque.

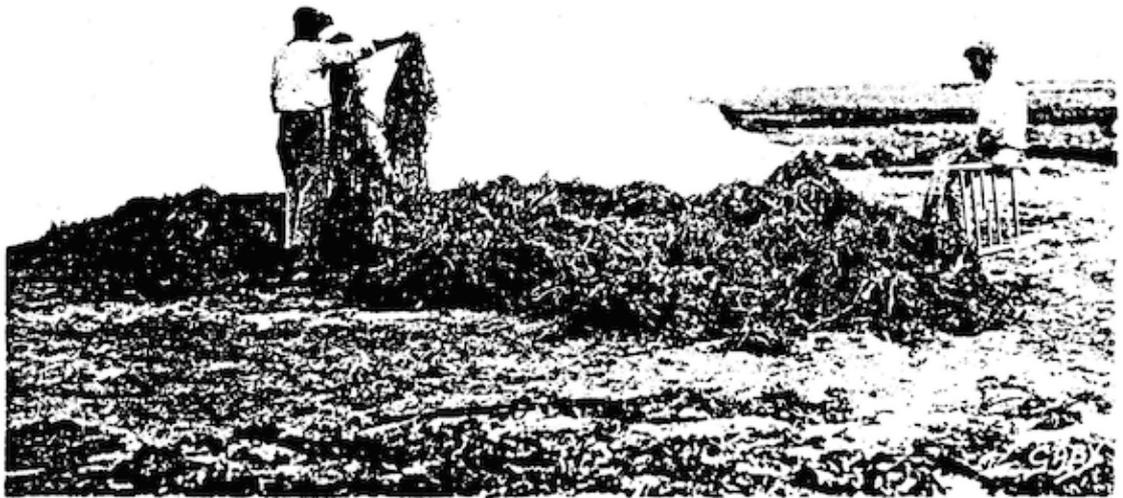
.../...

Après ce préambule, nous remontions sur l'herbe où, mis en appétit, nous mangions les provisions apportées. Le repas était vite expédié car la priorité était aux jeux.

Les grands prolongeaient leurs agapes. Si quelqu'un avait apporté une bouteille Thermos contenant du café, il offrait aux amateurs un verre de breuvage plus ou moins chaud selon la qualité de l'engin conservateur.

Infatigables, nous reprenions nos parties de chariot, exercices violents qui favorisaient la digestion. A marée haute, c'était le bain mais nous ne nous attardions guère dans l'eau qui est toujours assez fraîche sur les côtes de la Manche.

Et le temps passait, vite, trop vite. Vers 5 Heures 1/2, 6 heures, il fallait songer au retour. Nous manifestions moins d'ardeur qu'au matin. On ralliait mollement tous les bagages, veillant à ne rien oublier et à débarrasser le gazon moelleux des dunes des traces de notre passage qui auraient pu le souiller. Et nous reprenions le chemin du bourg, traversant les dunes qui nous paraissaient interminables, nous arrêtant parfois un instant près de ces longues fosses où enveloppés dans une épaisse fumée blanche tonifiante, les goémoniers faisaient de la "soude". Nous respirions largement quelques bouffées de cette atmosphère iodée et repartions traînant le pas pour rattraper le convoi.



35. - L'ABER-WEAICH (Finistère). — Brûture de goémon sur la Côte

Le soir, le souper était bref ; nous tombions de fatigue mais nous étions heureux et attendions impatiemment le 16 Août, lendemain du "Pardon du bourg" pour vivre une semblable journée.

Georges LE GENDRE

(suite)

6. LA MAISON (suite)

L'INTERIEUR. Aspect général

Si la maison de "notable" possède un sol dallé et comporte des pièces répondant à une destination précise, il n'en est pas de même pour la maison rurale.

La porte ouvre sur une pièce unique au sol de terre battue. En levant les yeux, vous voyez la charpente de poutres grossières et la pente du toit. Quelques planches font parfois office de plafond, formant ainsi un rustique grenier auquel on accède par une échelle et qui reçoit quelques outils, fagots ou provisions.

Ce n'est que dans la seconde moitié du 19ème siècle que seront construites les maisons à étage qui nous sont familières et que les anciennes chaumières seront progressivement converties en dépendances.

Le mobilier.

Ce sont encore les rapports d'incendie qui nous permettent de connaître la composition du mobilier et sa valeur.

9 février 1836 :

- 4 huches (1) (bois de chêne) à 48 f	192 f
- outils de ménage	20 f
- bois scié destiné pour faire des meubles	150 f
- un bassin d'érain (2) brûlé.....	12 f
- 2 lits à 48 f	96 f

30 septembre 1837 :

- 2 lits-clos, 1 banc, 1 armoire, 1 vaisselier, 1 métier à toile	200 f
---------------------------------------------------------------------------	-------

27 décembre 1837 :

- les pertes du fermier comportent lits, bancs, armoires, huches....	
-------------------------------------------------------------------------	--

Avec la table non mentionnée, le lit, la huche, l'armoire constituent le mobilier de base de la maison. On ne parle pas d'horloge !.

Ce sont les meubles qui délimitent l'espace de vie. La cloison en bois n'apparaîtra qu'à l'aube du 20ème siècle.

Perpendiculairement à la façade, un meuble fait office de cloison. Contre le mur qui fait face à la porte s'alignent les gros meubles.

(1) huche : grand coffre de bois

(2) érain : pour airain, alliage de cuivre et d'étain
.../...

Devant la cheminée au linteau en bois ou en pierre se trouve le "haut bout" de la maison où se concentre la vie de la famille. La table devant la fenêtre sous laquelle une planche sert de siège, est accompagnée d'un banc contre le mur du pignon et du coffre qui donne accès au lit clos.

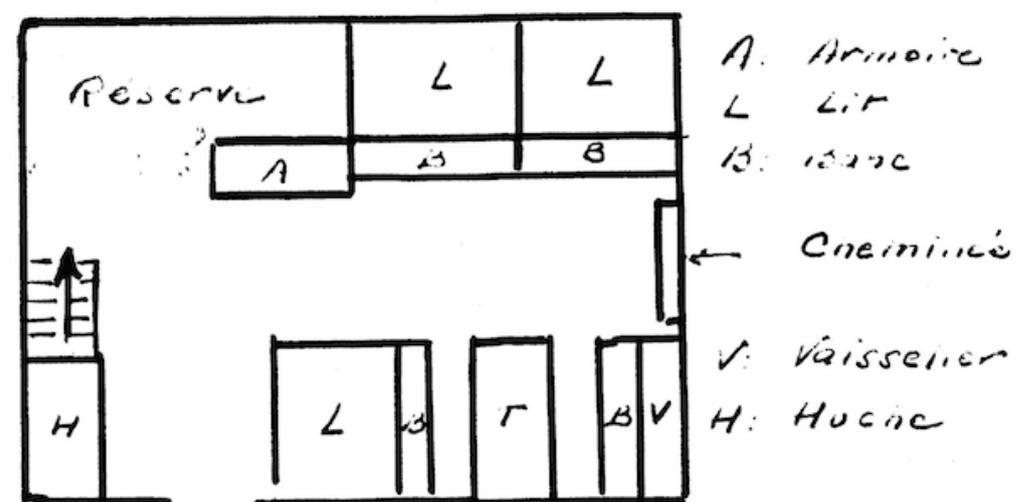
Le lit clos du Léon ne comporte qu'une porte coulissante. Dans une pièce peu chauffée, il isole des courants d'air et permet une approximative intimité dans cet espace où vivent enfants, parents et grands-parents ! Pas de matelas, mais une couette de balles d'avoine reposant sur une couche de paille en guise de sommier. Pas facile à faire le lit ! L'hygiène n'y trouve pas son compte. Que de familles décimées par la maladie à cause de lui ! Peu hygiénique, mais il participe à la décoration par ses panneaux et sa porte.

Le coffre, devant le lit sert à ramasser les vêtements et les accessoires du lit. On peut y poser le berceau du dernier né.

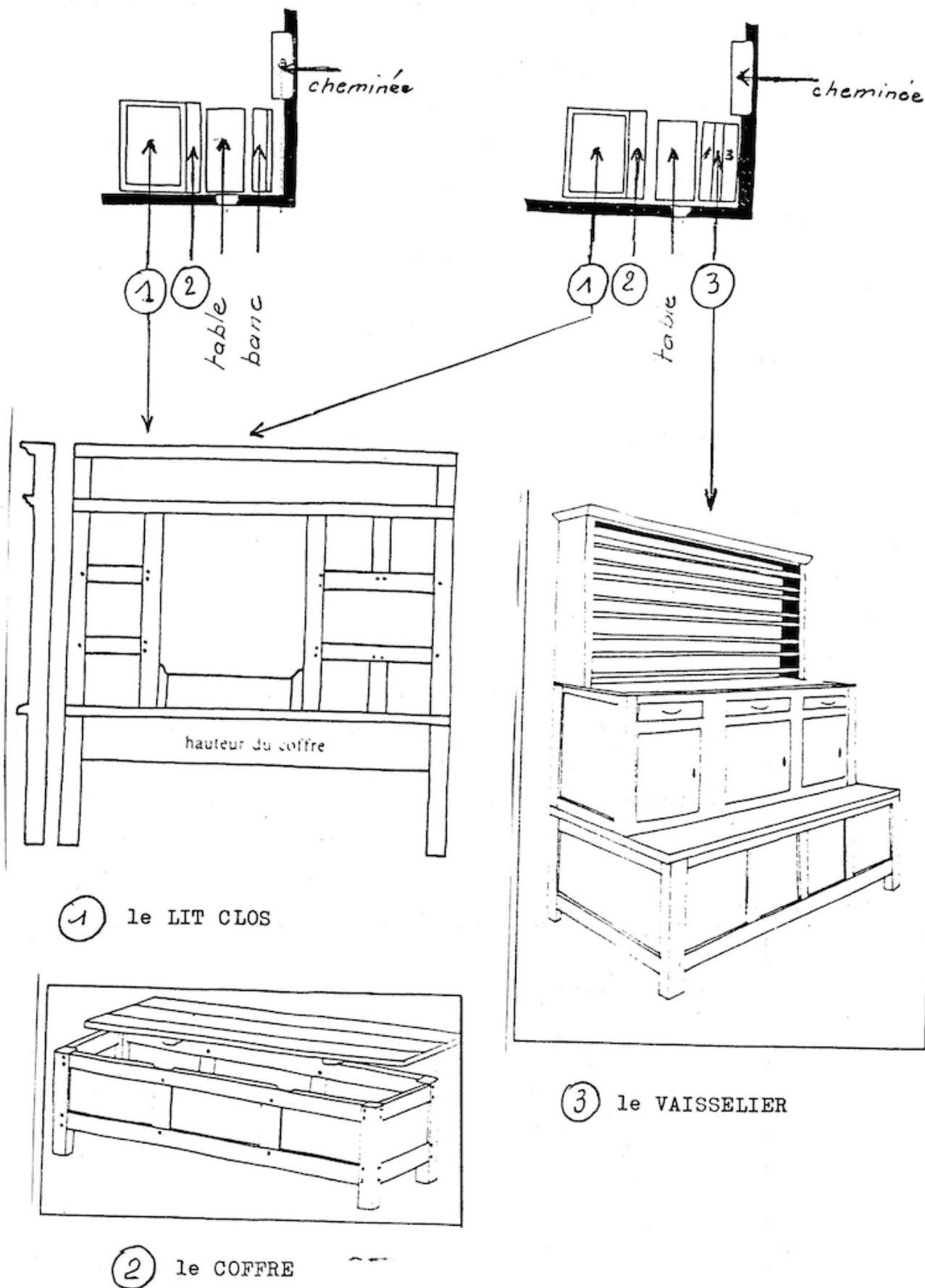
L'armoire de petites dimensions comporte une partie basse importante qui sert de rangement et éventuellement de lit pour les autres enfants.

Le vaisselier, introduit au cours du 19ème siècle joue un rôle utilitaire et décoratif, il sert de support aux plus belles assiettes et participe ainsi à multiplier la lumière et à éclairer une pièce où règne une pénombre habituelle.

Dans les murs sont aménagées des niches destinées à recevoir les quelques ustensiles de cuisine et parfois dans certaines maisons une pierre sert d'évier dont l'eau s'écoule à l'extérieur.



LE COIN "SALLE A MANGER"



① le LIT CLOS

② le COFFRE

③ le VAISSELIER

illustrations: TIEZ. le paysan breton et sa maison. 1: le Léon
Jean-François SIMON
éditions de l'Estran. Douarnenez. 1982

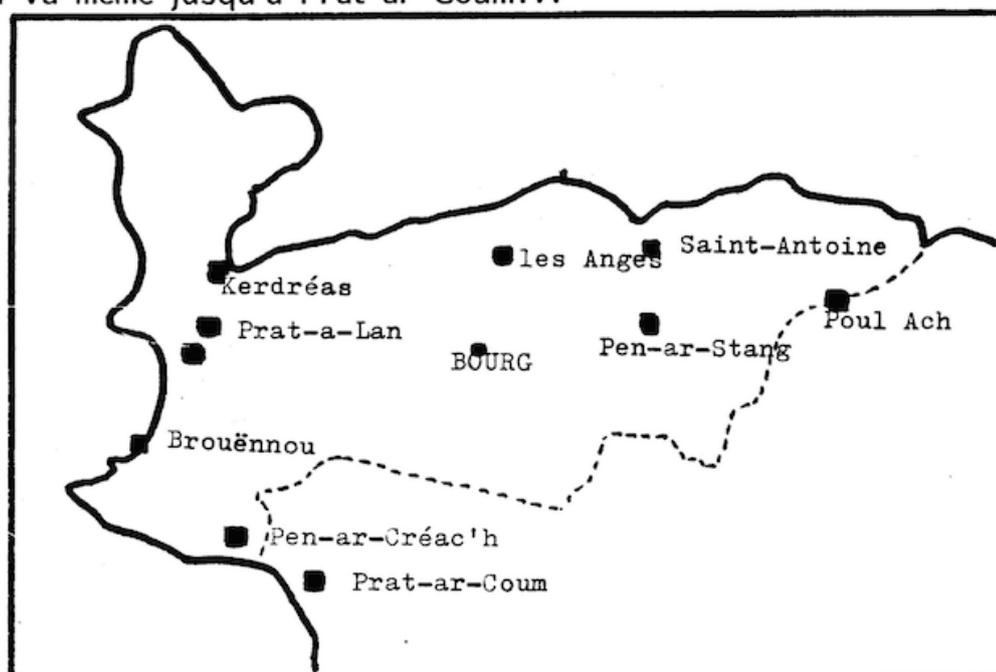
On parle peu des ustensiles utilisés dans les rapports d'incendie, tout juste d'un bassin d'érain (9 février 1836) , le reste devant être constitué de pots, terrines, écuelles en terre, provenant sans doute des fabriques de poteries alors nombreuses à Lannilis et Plouvien.

Quant à l'éclairage, il était des plus sommaires ! La chandelle, rudimentaire flambeau de suif, ce corps gras fourni par les ruminants, liquéfié par la flamme et alimentant une mèche, procurait un maigre éclairage qu'on ne devait guère prolonger par économie. La chandelle-comme la cheminée-fut cause de bien des incendies.

Avant d'aller se réfugier dans son lit clos, on profitait quelques instants des flammes vacillantes qui se mouraient dans la cheminée et faisaient danser les ombres. Point d'électricité! ... Point d'eau non plus dans la maison ! ... On est loin de notre confort : salle d'eau, buanderie, même simple évier ! C'est au puits qu'on tire l'eau ou à la fontaine qu'on va la quérir. C'est au lavoir ou douet qu'on lave le linge et chaque quartier a le sien qu'on doit entretenir et nettoyer avec soin. Faire la lessive est un dur travail . On charge le linge sur une brouette ou pour certains dans une charrette. Une véritable expédition... Agenouillées dans leur caisse, les femmes frappent le linge de leur battoir. Elles le feront ensuite sécher sur l'herbe ou le suspendront aux arbustes.

Lieu de travail, le lavoir est aussi lieu de rencontre. C'est là qu'on apprend ou qu'on annonce les nouvelles, bonnes ou mauvaises, vraies ou fausses. Un moment de répit dans une vie de labeur !.

Huit douets s'échelonnent dans le vallon de Tromédec. On se rend aussi aux Anges, à Prat-a-Lan, à Poul Ach à la limite de Lannilis, à Pen-ar-Créac'h, à Kerdréas, à Brouënnou en bordure de mer (Poul an Aot). on va même jusqu'à Prat-ar-Coum...



Depuis les temps les plus reculés, on les fréquente ces lavoirs, et quand, en 1842, M. Riou-Kerhallet revendique la propriété du lavoir des Anges, la commune rappelle les travaux qu'elle y a réalisés au moyen des prestations en nature. En 1846 le conseil municipal observe "que de temps immémorial, les habitants de la commune avaient l'usage de ce lavoir et même en 1815, la commune y fit des travaux qui montèrent à 500 francs et qu'en conséquence que "cet abreuvoir servait de douet à laver et que les habitants avaient la jouissance, c'est pourquoi Monsieur Riou doit supporter cette servitude constatée par le procès verbal d'adjudication en date du 2 Floréal l'An 3 de la République française ".

Les cartes postales anciennes, mais postérieures à cette époque rappellent ce qu'était cette occupation des femmes d'alors : une pénible corvée qui s'ajoutait aux autres.

Allez donc encore parler du "bon vieux temps" !.



Illustrations de MM A. LELEUX, O. PENQUILLY, T. JOHANNOT
La Bretagne - Pitre Chevalier . Editions W. COQUELET 1844

J. MICHEL

MORTS POUR QUE D'AUTRES VIVENT

La disparition du canot de l'Aber Wrac'h et de son équipage

L'accident

Les circonstances au cours desquelles est intervenu le drame de l'Aber Wrac'h sont les suivantes :

Le 7 août 1986, à 0 heure 45, des fusées de détresse sont aperçues au large du chenal d'entrée entre Lampaul-Ploudalmézeau et la presqu'île Sainte-Marguerite de Landéda. Le CROSS-CORSEN déclenche immédiatement l'alerte — pour le canot de Portsall d'abord qui ne pourra immédiatement appareiller pour cause de basse mer, puis pour celui de l'Aber Wrac'h. Ce dernier quitte le port avec 5 hommes à bord à 1 heure 20 et prend immédiatement le contact radio avec le CROSS : tout va bien à bord.

A 2 heures 46, le CROSS informe le canot à la mer que l'équipage du voilier, 5 personnes dont 3 jeunes femmes, ont pu, à marée basse, regagner la terre par leurs propres moyens et sont sains et saufs. Le **Capitaine de Corvette Cogniet** répond qu'il se rend sur place essayer de sauver le voilier. Il est 2 heures 50, c'est le dernier message que l'on aura de lui.

Confiant dans la capacité des hommes, le CROSS ne s'est pas immédiatement inquiété. Ce n'est qu'au petit matin, voyant que le canot ne répond à aucun appel, qu'il décide de faire sortir le canot de Portsall et l'hélicoptère de la Protection Civile.

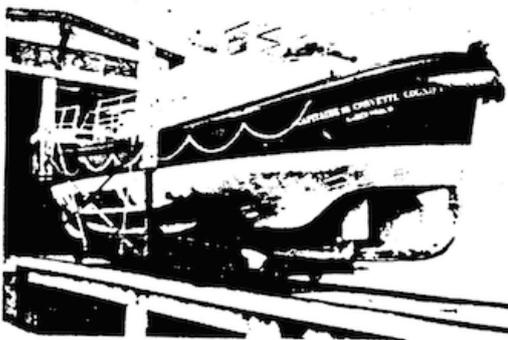
A 6 heures 50, tous les moyens à la disposition du CROSS sont en alerte et sur zone : embarcations de la S.N.S.M., des Douanes, de la Gendarmerie. Un second hélicoptère appartenant à la Marine Nationale, cette fois, est mis en action pendant que les canots pneumatiques de la Gendarmerie et des Pompiers explorent toutes les anfractuosités et que à terre circulent les patrouilles de la Gendarmerie.

Ce fut l'hélicoptère de la Marine qui repèra le premier les traces du naufrage, une nappe de fuel, des brassières, des espars. L'épave du canot est découverte bientôt sur les roches de Kerguen à l'entrée du chenal de l'Aber Wrac'h, aucun membre de l'équipage ne semble à bord. La coque paraît en état, mais la passerelle et le pont sont complètement disloqués. Le canot a dû se retourner et la coque heurter ensuite violemment le rocher.

L'embarcation sur laquelle les 5 hommes avaient pris place datait de 1957 et avait été construite par les Chantiers Lemaître de Fécamp.

Elle avait été refondue en 1982. Ses dimensions étaient les suivantes : Longueur : 14,35 m - Largeur : 4,28 m - Poids : 26 tonnes - Tirant d'eau : 1,32 m - Deux moteurs de 140 C.V.

Le Canot S.N.S. Capitaine de Corvette Cogniet



« Prêt à partir... »



« Après le drame »

Les victimes

L'équipage du **Capitaine de Corvette Cogniet** était, en ce 7 août 1986, composé des meilleurs sauveteurs que compte une station habituée aux interventions. Ils ont appareillé avec toute la promptitude voulue et sans attendre les 3 hommes qui auraient complété à l'effectif normal, un canot de ce genre.

Ils savaient que pour être efficaces il faut parfois prendre quelques risques.
Tous avaient participé à des dizaines de sauvetages. réalisés avec succès. Ce sont :

Jean GUELENNOC, 50 ans. patron du **Capitaine de Corvette Cogniet**, ancien Officier Marinier de la Marine Nationale. Il avait, à sa retraite, pris le commandement d'un sablier puis s'était retiré à Kerheulguen près de Landéda. Il figurait parmi les patrons les plus assidus du **Capitaine de Corvette Cogniet**. Il était père de 3 enfants.



Jo OULHEN, 56 ans, Président de la Station S.N.S.M. de Landéda, il avait tenu à accompagner son équipage. Officier Mécanicien de la Marine Marchande, il avait récemment pris sa retraite dans sa ville natale. Excellent Président et aimant la mer, il sortait souvent avec le canot de sauvetage. Il était père de 4 enfants.

Patrick VIGOUROUX, 33 ans. était Maître Mécanicien à la base aéronavale de Landivisiau. Excellent marin, il sortait chaque fois qu'il lui était possible et il donnait aussi largement son temps à l'entretien des moteurs du canot. Il était également très apprécié comme plongeur sous-marin, métier qu'il exerçait avec une grande intrépidité. Récemment il avait encore tiré d'affaire un chalutier bigouden bloqué au large d'Ouessant. des palangres s'étant prises dans l'hélice. Dans une mer difficile. Patrick Vigouroux avait alors affronté les hameçons et des kilomètres de lignes embrouillées et finalement libéré le navire. Il avait 3 jeunes enfants.



François L'HOSTIS, 40 ans, était célibataire, Officier Marinier au centre auto principal de l'Arsenal de Brest. Il habitait le bourg de Quistillic. face au lieu du naufrage, à l'endroit même où avait péri, il y a peu, son frère jumeau.

Jean THOMAS, 32 ans, patron du goémonier **Pen-Avel**. Il était natif de la région et les récifs de Landéda constituaient son lieu de travail quotidien. Comme L'Hostis, il avait perdu un frère en mer, ce qui, assurait ses amis, était une des raisons qui l'avait engagé à militer dans le sauvetage en mer. pour que d'autres ne souffrent pas du drame qui l'avait frappé. Il était jeune marié et sa femme attendait un bébé actuellement.



Visite du Président de la République à Landéda

Voulant témoigner de manière active la sympathie qu'il éprouvait pour la douleur des familles des membres de la S.N.S.M. morts le 7 août 1986 en intervention de sauvetage, le Président Mitterrand s'est rendu le 21 août 1986 à Landéda. Il rendit visite à chaque famille et se fit informer des dangers du métier de sauveteurs, des moyens dont disposent les stations S.N.S.M. de la région ainsi que de l'engagement des hommes dans le bénévolat et de l'organisation de notre Société. A son départ, il remit pour les familles un chèque important.

M. François Mitterrand était accompagné dans sa visite par M. Ambroise Guellec, Secrétaire d'Etat chargé de la Mer et par M. Louis Le Pensec, ancien Ministre de la Mer.

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR

Décret du 15 septembre 1986 portant nomination

SECRETARIAT D'ETAT A LA MER

Par décret du Président de la République en date du 15 septembre 1986, pris sur le rapport du Premier ministre et du secrétaire d'Etat à la mer et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 5 septembre 1986 portant que les présentes nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur (art. R 26 du code de la Légion d'honneur, décret n° 81-998 du 9 novembre 1981, et notamment son article 2), sont nommés :

Au grade de chevalier
(à titre posthume)

- M. Guelennoc (Jean-Joseph), membre bénévole de la Société nationale de sauvetage en mer ; 31 ans de services militaires et d'activités professionnelles.
- M. L'Hostis (François), membre bénévole de la Société nationale de sauvetage en mer ; 18 ans de services militaires.
- M. Oulhen (Joseph), membre bénévole de la Société nationale de sauvetage en mer ; 33 ans d'activités professionnelles.
- M. Thomas (Jean-Louis), membre bénévole de la Société nationale de sauvetage en mer ; 11 ans d'activités professionnelles.
- M. Vigouroux (Patrick), membre bénévole de la Société nationale de sauvetage en mer ; 16 ans de services militaires.

ABBAYE DE DAOULAS

EXPOSITION

AVANT LES CELTES

L'EUROPE A L'AGE DU BRONZE
DE 2500-800 AVANT J.C.

OUVERT AU PUBLIC DU 14 MAI AU 31 AOUT 1988
TOUS LES JOURS DE 10 h 00 à 19 h 00

ACTIVITES DE L'AMICALE.

- 20 Mars Salon des Artistes locaux
- 17-24 Mai Voyage en Périgord
- 26 Juin Exposition-vente de cartes postales anciennes